

## UN ACHARNEMENT CONTRE NOS MÉTIERS DU SANITAIRE, DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL ?

*Après une réforme des métiers passée en force, Le Sénat crache au visage des travailleurs.euses sociaux.ales et ignore la revalorisation plus que nécessaire des salarié.es de notre secteur.*

### OÙ EN EST LA PROPOSITION DE LOI SUR LE TRAVAIL SOCIAL ?

Petit historique de la proposition de loi : **Avril 2025** dépôt de la proposition de loi, par une sénatrice, visant à revaloriser les métiers du travail social, face à la crise profonde que notre secteur connaît depuis plusieurs années. **Décembre 2025** Rejet de la plupart des mesures du projet par la commission des affaires sociales du sénat. **7 janvier 2026** Adoption tronquée du projet par le Sénat, **Maintenant** le texte doit être examiné par l'assemblée nationale.

### QUE S'EST-IL PASSÉ LE 7 JANVIER AU SÉNAT ?

Le Sénat a délibérément supprimé toute mesure sérieuse de revalorisation salariale.

Chaque jour, nous accompagnons les personnes en difficulté, nous luttons contre l'exclusion, nous accompagnons les plus fragiles... et pourtant :

- Nos salaires stagnent, souvent au niveau du Smic, malgré des responsabilités accrues ;
- Les conditions de travail continuent de se dégrader (temps partiels subis, heures atypiques, manque d'effectifs) ;
- Nos qualifications et notre expérience ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

Le Sénat a eu l'occasion d'agir : une proposition de loi visait à revaloriser nos métiers.

Mais il a rejeté les mesures essentielles :

- La revalorisation salariale générale des travailleurs sociaux,
- L'indexation des salaires sur l'inflation,
- L'instauration de conditions de travail dignes et de ratios d'encadrement.

Au lieu de cela, le texte, amputé, ne contient plus que des mesures symboliques et insuffisantes

- Accès des élèves en formations sanitaires et sociales aux bourses sur critères sociaux et aux services du Crous, jugées plus généreuses que les aides régionales actuelles.
- Les articles essentiels à la revalorisation des salaires et à l'amélioration structurelle des conditions de travail ont été annulés.

## TRAVAIL SOCIAL EN COLÈRE

LE SÉNAT DIT NON À UNE HAUSSE DES SALAIRES

LA FÉDÉRATION SUD SANTÉ-SOCIAUX DIT NON À LA PRÉCARITÉ !

## POURQUOI CE TEXTE EST INSUFFISANT ?

Aujourd’hui, de très nombreux.ses professionnel.les du travail social commencent leur carrière au Smic, voire même en dessous, et stagnent des années sans progression salariale. Ce manque de considération financière impacte tout le secteur et cela dure depuis trop longtemps. Nous ne sommes pas une variable d’ajustement budgétaire. Ce choix politique du Sénat est clair : Pour le Sénat le travail social doit rester précaire, sous-payé et servile.

Ils parlent de “vocation”, nous parlons de salaires, de droits et de dignité. Ils pleurent le “manque d’attractivité” mais depuis des années, ils organisent eux-mêmes la pénurie.

## ET LA SUITE ?

Le texte doit maintenant être examiné à l’Assemblée Nationale dans les semaines qui viennent, son adoption, même vidé de ses articles substantifs, est loin d’être garantie.

Le combat pour la reconnaissance et la dignité du travail social ne s’arrête pas à un article de loi amoindri et irrespectueux. C’est tous ensemble que nous ferons entendre nos revendications, dans les services, lors des mobilisations, dans les grèves, dans les AG.

## LA FEDERATION SUD SANTE SOCIAUX REVENDIQUE

### Une augmentation immédiate des salaires

- Une hausse de **salariale nette à au moins 1 900 €** pour tous les travailleuses et travailleurs du secteur sanitaire, social et médico-social.
- A terme, viser au-delà, jusqu'à des salaires réellement dignes de nos qualifications et de notre engagement.

### Des conditions de travail humaines

- Ratios d’encadrement et effectifs suffisants pour garantir une prise en charge digne des personnes accompagnées.
- Fin des temps partiels imposés, des sous-effectifs et des glissements de tâches.

### Indexation automatique sur l’inflation

- Tant que les prix augmentent, nos salaires doivent suivre sans conditions ni négociations interminables.

### Reconnaissance professionnelle

- Une vraie politique de carrière, de formation et de progression salariale.
- La valorisation de nos qualifications au-delà des discours et de mascarades de négociations.

## LE SOCIAL VAINCRA !

Fédération SUD Santé Sociaux

Paris, le 09 janvier 2026